

*Article 21 du Règlement***LE PARTI LIBÉRAL**

LA SITUATION ACTUELLE

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, dans un article paru dans le journal *Le Devoir* d'hier, nous avons appris, par la plume agile de Michel Vastel, que le chef de l'Opposition officielle (M. Turner) était présentement en période de maraudage auprès des libéraux provinciaux et qu'il tentait d'en intéresser quelques-uns à la politique fédérale, et on comprend maintenant pourquoi.

Monsieur le Président, j'ai failli tomber de ma chaise en lisant cela. En effet, les libéraux, qui sont à peine 40 dans cette Chambre, n'arrivent même pas à s'entendre sur aucun point. Toute question en est une de dissension pour les «rouges». Et que dire de leur chef qui voit son leadership menacé à tous les instants? Je crois qu'il devrait apprendre à diriger les gens qui sont présentement sous sa direction avant d'ajouter à ses misères.

Monsieur le Président, les libéraux ont habitué les Canadiens à la confusion et à l'incohérence, mais là, ils se surpassent et c'est leur chef qui est à la base.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LA PÉNURIE DE MAISONS DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, on constate actuellement une pénurie de 2 400 maisons dans les Territoires du Nord-Ouest. Chaque année, les besoins augmentent de quelque 150 maisons, seulement à cause de la croissance démographique.

Selon une étude récente, la population des Territoires du Nord-Ouest a augmenté de 14 p. 100 entre 1981 et 1986, comparativement à 4 p. 100 pour l'ensemble du pays. A ce taux de croissance démographique, il faudra 16 ans pour résorber la pénurie de logements dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le manque de fonds pour assurer la mise en application du projet de loi C-31, la mesure législative visant à réintégrer la population autochtone dans les réserves indiennes, a aggravé le problème du logement dans le Nord. Il reste encore à traiter soixante mille demandes de retour aux réserves.

La situation va s'aggraver dans le Nord. J'exhorte le gouvernement à augmenter immédiatement le nombre d'unités construites en vertu de programmes de la SCHL.

* * *

LES MINES

LA NOUVELLE MINE D'OR DE TIMMINS—LE FINANCEMENT AU MOYEN D' ACTIONS ACCRÉDITIVES

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Monsieur le Président, mercredi, j'ai eu l'honneur d'assister à l'inauguration d'une nouvelle mine d'or située au nord de Timmins, en Ontario.

Cette mine, appelée la Bell Creek Mine, appartient à Canamex et est une mine importante selon les normes mondiales. Elle emploie une centaine de personnes et pour Timmins, 100 nouveaux emplois ce n'est pas peu de choses.

En réalité, nous pourrions parler d'un total de 300 à 400 emplois directs et indirects. C'est donc un grand événement pour mon collègue, le député de Timmins—Chapleau.

Un fait très important à signaler au sujet de cette mine, c'est que pour la première fois au Canada, une mine d'or était découverte et mise en exploitation grâce à des fonds amassés au moyen d'actions accréditatives.

Habituellement, lors de l'inauguration de mines, le président de l'entreprise ou le président du conseil d'administration remercie les financiers d'en avoir permis la mise en exploitation mais mercredi, à Bell Creek, la situation était différente. Le président a félicité le gouvernement fédéral d'avoir adopté une politique fiscale sensée et innovatrice qui a permis à la région de bénéficier de ce nouvel atout économique.

L'an prochain, la même entreprise, Canamex, inaugurera deux autres mines dont l'exploitation est rendue possible grâce à ce moyen de financement. Nous avons là un excellent exemple des résultats d'une bonne politique fiscale.

* * *

● (1110)

LES PRIX D'EXCELLENCE À L'ENTREPRISE

LE PRIX DÉCERNÉ À UNE ENTREPRISE AUTOGÉRÉE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, le 22 septembre, la société *Lamford Forest Products* de Sooke, en Colombie-Britannique, s'est vu décerner le Prix d'excellence du Canada au titre des relations de travail dans les entreprises. Cette récompense bien méritée montre que la coopération peut mener au succès. En l'occurrence, toutefois, les relations de travail étaient simplifiées du fait que, dans cette entreprise, les travailleurs sont leur propre patron.

Il y a deux ans, en effet, *Sooke Forest Products* a fermé son usine de bois de construction qui était déficitaire. Au lieu de se résigner à perdre leur gagne-pain, les 270 employés de Sooke, membres du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique, ont créé une société autogérée, *Lamford Forest Products*. Celle-ci, devenue aujourd'hui l'une des entreprises de récupération les plus efficaces du continent nord-américain, donne du travail à 275 actionnaires.

Au lieu de se laisser emporter dans la tourmente, les employés ont voulu tenter leur chance et prendre leur avenir en mains. En recevant cette récompense, la semaine dernière, il se sont prouvé à eux-mêmes ainsi qu'à l'ensemble des Canadiens que la coopération valait beaucoup mieux que la confrontation.